



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes

Question orale n° 1485

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la situation du transport ferroviaire de personnes dans le département de l'Aisne. Malgré les efforts déployés par la région Picardie, qui a en particulier beaucoup investi dans le renouvellement du matériel roulant, l'état du réseau pose aujourd'hui des problèmes très pénalisants pour les usagers du train, en particulier ceux qui dépendent de ce mode de transport pour se rendre à leur travail en région parisienne. En particulier, le mauvais état du réseau limite sensiblement la vitesse des trains. Il est en outre à l'origine de nombreux dysfonctionnements conduisant à des retards et suppressions de train. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour améliorer l'état du réseau ferroviaire.

## Texte de la réponse

### DESSERTES FERROVIAIRES DE L' AISNE

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Pierre Balligand, pour exposer sa question, n° 1485, relative à la desserte ferroviaire de l'Aisne.

M. Jean-Pierre Balligand. Je doute, monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, que vous répondiez à ma question comme vous avez répondu à la précédente.

La situation de la ligne Paris-Laon est catastrophique. Les retards - et je ne parle pas de quelques minutes - sont quasi quotidiens ; les pannes et annulations de trains sont monnaie courante. Et trop souvent, les voyageurs n'en sont informés que très tardivement.

À certaines heures, dans les trains qui quittent Paris, des dizaines de personnes doivent voyager debout ou assises par terre, parfois jusqu'à Soissons, en passant par Crépy-en-Valois, dans l'Oise, et Villers-Cotterêts, dans le sud de l'Aisne.

J'arrête ici l'énumération de problèmes tels qu'on se demande pourquoi cette ligne n'a pas été classée par la SNCF ligne prioritaire - ou ligne dite sensible, comme celle de Paris-Blois-Tours dont vous venez de parler -, alors que la ligne Paris-Amiens, qui rencontre des difficultés certes considérables, mais nettement moindres, vient de l'être.

Ces perturbations multiples empoisonnent la vie des usagers de cette ligne, en particulier de ceux qui l'empruntent pour se rendre au travail. Nous sommes en grande banlieue : les habitants de l'extrême sud de l'Aisne viennent quotidiennement en région parisienne. Pour eux, le manque de fiabilité de cette desserte constitue un véritable handicap pour rechercher ou conserver un emploi.

Monsieur le secrétaire d'État, avez-vous vraiment pris la mesure de ce qui se passe ? Je vous ai déjà interpellé cet hiver sur les problèmes de transport ferroviaire dans l'Aisne ; aujourd'hui, vous n'avez même plus l'excuse de conditions météorologiques exceptionnelles.

Les usagers commencent à s'interroger : n'êtes-vous pas en train de dégoûter à dessein les voyageurs de la ligne Paris-Laon ? Si tel n'est pas le cas, combien de temps encore devront-ils endurer cette situation ? J'appelle enfin votre attention sur les problèmes de gouvernance entre Réseau ferré de France, la SNCF, gestionnaire de

la ligne, et le conseil régional de Picardie.

Mme la présidente. La parole est à M. Thierry Mariani, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Thierry Mariani, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur le député, à la suite de l'audit réalisé en 2005 par l'École polytechnique de Lausanne, le Gouvernement a engagé dès 2006 le plan de rénovation du réseau ferré national, portant de 900 millions d'euros en 2005 à près de 1,7 milliards d'euros en 2010 le montant annuel des travaux de régénération.

Rejoignant les préconisations du Grenelle de l'environnement, le contrat de performance entre l'État et Réseau ferré de France a porté cet effort annuel à 2,1 milliards d'euros en 2015. Un programme sans précédent de régénération du réseau, qui représente 13 milliards d'euros, est ainsi engagé pour la période 2008-2015. À mi-parcours du contrat de performance et grâce au plan de relance de l'économie, la montée en puissance de ce programme a même été plus forte que prévu : 1,9 milliards d'euros de travaux ont été réalisés en 2010.

En Picardie plus particulièrement, RFF a réalisé dans le département de l'Aisne plus de 10 millions d'euros de travaux de rénovation depuis 2008, dont plus de 5 millions ont été consacrés au renouvellement des voies et à la réparation des ouvrages d'art sur l'axe Paris-Laon-Hirson.

Plus de 30 millions d'euros de travaux seront en outre réalisés d'ici à 2013, notamment entre Tergnier et Busigny ou sur la ligne Paris-Laon. Compte tenu du retard accumulé après plus de vingt ans de sous-investissement dans les années 80, et grâce à cet effort sans précédent, la qualité de service du réseau sera donc progressivement améliorée.

Monsieur Balligand, il est vrai que vous m'interrogez à ce sujet pour la seconde fois. En conséquence, je vous propose que nous prenions rendez-vous avant l'été pour rencontrer au ministère les responsables de RFF afin qu'un calendrier précis des travaux puisse vous être communiqué.

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Pierre Balligand.

M. Jean-Pierre Balligand. Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie de cette proposition.

Je n'ai pas l'habitude de hurler avec les loups mais, cette fois, j'estime que nous frôlons l'inadmissible.

Vous avez raison de signaler que des travaux sont d'ores et déjà prévus entre Tergnier et Busigny, mais cela concerne la ligne qui va de Paris à Saint-Quentin et au-delà. Or le vrai problème se pose sur la ligne Paris-Laon - et je n'évoque même pas ma propre circonscription qui se trouve au nord de Laon : là, l'articulation n'est plus possible. Au sud de Laon, les dysfonctionnements majeurs concernent le transport quotidien d'un très grand nombre de voyageurs.

Certes, les responsabilités sont partagées mais, dans cette affaire, l'État doit reprendre la main. La réunion que vous me proposez doit impérativement avoir lieu pour que nous ayons une discussion sérieuse.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Balligand](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1485

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 mai 2011, page 4635

**Réponse publiée le :** 20 mai 2011, page 3279

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 mai 2011